

## **Compte – rendu du Conseil Municipal Séance du dimanche 11 novembre 2018**

**Présents** : Max Claval, Sylvie Jayle, Gisèle Bourdet, Jérôme Souletie, Laurent Bressy, Didier Roche,

**Absents** : Amandine Pouget, Patricia Ginez pouvoir à Sylvie JAYLE, Magalie Jugie pouvoir à Max CLAVAL Gérard Coutellier, Christian Dessoly,

**Secrétaire de séance** : Gisèle Bourdet

### 1) Point sur le personnel

Suite aux difficultés financières que rencontre la commune, il est envisagé la suppression d'un emploi d'adjoint technique avec licenciement de l'agent qui l'occupe.

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale a calculé le coût pour la collectivité de cette procédure.

Compte tenu des négociations en cours au sein de la communauté de communes du midi corrézien concernant le transfert des charges de la voirie, le conseil municipal reporte sa décision sur ce point à une date ultérieure.

### 2) Chemin de Pouch

#### **Il est précisé que Madame Sylvie JAYLE a quitté la séance avant cette délibération**

Monsieur le Maire indique la nécessité de créer un chemin rural au lieudit « Pouch » afin de desservir une habitation en cours de réhabilitation.

Le Conseil municipal examine les différentes propositions et retient à l'unanimité la proposition de l'entreprise JAYLE d'un montant HT de 3289.00 € soit 3946.80 € TTC.